

Département de l'Ardèche

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

### Séance du 13 décembre 2023

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
49	58

#### Date de convocation

**7 décembre 2023**

**Habitat – Subvention aux bailleurs sociaux – Projet ALLIADE à Tournon-sur-Rhône**

**N° de la délibération  
2023-766**

Secrétaire de séance :  
Laëtitia BOURJAT

Le 13 décembre 2023 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la Salle Charles TRENET à Tain l'Hermitage sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

**Présents :** MM. Xavier ANGELI, Pascal BALAY, Paul BARBARY, Pascal BIGI, Mme Véronique BLAISE, MM. David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Michel BRUNET, Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Mme Christèle DEFRANCE, M. Denis DEROUX, Mme Amandine DEYGAS, M. Yann EYSSAUTIER, Mme Myriam FARGE, M. Bruno FAURE, Mme Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, MM. Michel GAY, Michel GOUNON, Mme Annie GUIBERT, M. Pierre GUICHARD, Mmes Laurence HEYDEL-GRILLERE, Elisabeth JUNIQUE, M. Gilbert LA RUSSA, Mmes Marie-Claude LAMBERT, Danielle LECOMTE, MM. Fabrice LORIOT, Jean-Louis MORIN, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Agnès OREVE, Sandrine PEREIRA, M. Jacques POCHON, Mme Nathalie RAZE, MM. Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Pascal SEIGNOVERT, M. Bruno SENECLAUZE, Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Louis WIART.

**Excusés :** M. Laurent BARRUYER (pouvoir à M. Frédéric SAUSSET), Mme Muriel FAURE (pouvoir à M. Michel GOUNON), Mme Valina FAURE (pouvoir à Mme Annie FOURNIER), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Jean-Michel MONTAGNE (pouvoir à M. Michel BRUNET), Mme Isabelle POUILLY (pouvoir à Mme Marie-Claude LAMBERT), M. Régis REYNAUD (pouvoir à son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), Mme Ingrid RICHIOUD (pouvoir à M. Bruno FAURE), M. Gérard ROBERTON (pouvoir à M. Pascal CLAUDEL), M. Jean-Christophe WEIBEL (pouvoir à M. Pascal BIGI), M. Xavier AUBERT, M. Guy CHOMEL, Mme Mélanie DONGEY, M. Patrick FOURCHEGU, M. Isabelle GUILLIAUMET, M. Emmanuel GUIRON, M. Pierre MAISONNAT, Mme Christelle MARION, M. Charles-Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN, Mme Anne SCHMITT, Mme Michèle VICTORY.

ALLIADE sollicite ARCHE Agglo pour une subvention de 8 000€, pour un projet de construction de logements sociaux à Tournon-sur-Rhône. Il s'agit d'un projet de 5 logements collectifs. Le projet a été agréé par l'Etat pour 2 PLAI<sup>1</sup> et 3 PLUS<sup>2</sup>.

Le détail des aides est le suivant :

Construction Neuve		Total
	3x 1 000€	3 000€
	2x 2 000€	4 000€
	+ bonification 500€ (PLAI en pôle urbain)	1 000€

<sup>1</sup> (Prêt Locatif Aidé d'Intégration)

<sup>2</sup> (Prêt Locatif à Usage Social)

		<b>8 000€</b>
--	--	---------------

Pour mémoire ce projet s'inscrit dans une opération plus vaste qui avait fait l'objet d'une aide de 12 500€ de l'agglo pour une première tranche.

Vu l'arrêté inter préfectoral n° n°07-2021-10-28-0006 en date du 28 octobre 2021 entérinant les statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Vu la délibération n° 2019-032 du 6 février 2019 approuvant le Programme Local de l'Habitat (PLH) et notamment l'action n° 2 ;

Vu la délibération n°2020-653 du 17 décembre 2020, approuvant la reconduction du règlement d'aide aux bailleurs sociaux,

Considérant le règlement d'aides aux bailleurs sociaux ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Habitat du 16 novembre 2023 ;

Considérant l'avis favorable du bureau du 30 novembre 2023 ;

Après en avoir délibéré à :

- 58 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- APPROUVE le versement d'une subvention de 8 000 € à ALLIADE pour la construction de 5 logements collectifs sociaux à Tournon-sur-Rhône ;
- AUTORISE le Président à signer tout document afférent à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veunes, le 13 décembre 2023.

Envoyé en préfecture le 15/12/2023

Reçu en préfecture le 15/12/2023

Publié le



ID : 007-200073096-20231213-DELIB\_2023\_766-DE